

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 septembre 2016 N°056

Visite de Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics, dans les locaux de l'AIFE à l'occasion de l'ouverture de Chorus Pro

Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics s'est rendu à l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) ce mardi 20 septembre. Après un temps d'échange avec les agents de l'AIFE, puis une présentation de la solution de facturation électronique, Christian ECKERT a tenu à saluer l'ouverture, ce jour même, de Chorus Pro aux collectivités locales et aux établissements publics pilotes, ainsi qu'aux services de l'Etat et à leurs fournisseurs, en remplacement de Chorus factures.

Christian ECKERT a officialisé le lancement Chorus Pro, près de 100 jours avant sa généralisation à toutes les entités publiques le 1^{er} janvier 2017. Cette ouverture permettra de vérifier en condition réelle le fonctionnement de cette solution mutualisée, mise par l'Etat à disposition des entreprises et des entités publiques, sur des volumes de factures importants.

Mise en place par l'ordonnance du 26 juin 2014, l'obligation progressive de facturation électronique concerne l'ensemble des entités publiques et notamment toutes les collectivités, ainsi que les grandes entreprises dès le 1^{er} janvier 2017. Toutes les factures émises par les fournisseurs de la sphère publique devront être ainsi dématérialisées d'ici 2020. Le volume global en cible est de près de 100 millions de factures par an.

Christian ECKERT a pu constater la facilité d'utilisation de la solution proposée, à travers la démonstration qui lui a été faite du portail <u>Chorus Pro</u>, ouvert ce 20 septembre 2016 aux 18 collectivités locales et établissements publics pilotes. L'objectif de gommer toute complexité et de rendre l'accès à cette solution, gratuit et facile pour tous, quelle que soit la taille de l'entreprise ou de l'entité publique concernée, est clairement atteint. La solution Chorus Pro est également désormais offerte aux services des ministères et à leurs fournisseurs, et se substitue à Chorus factures qu'ils utilisaient depuis janvier 2012.

Cette visite a été l'occasion pour le Ministre de rappeler les enjeux essentiels que porte la facturation électronique, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie mise en œuvre par l'État pour simplifier la vie des entreprises et moderniser les administrations publiques.

Contact presse :

Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04 / sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

